



Cercle de Réflexion Interarmées

ASAF
ASSOCIATION DE SOUTIEN
À L'ARMÉE FRANÇAISE



Paris, le 12 janvier 2022

**Neuf questions sur la Défense
aux candidats à la fonction de neuvième Président de la V^o République.**

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de vous porter, pour la première fois, ou une nouvelle fois, candidat à la présidence de la République. Vous vous êtes donc préparé à assumer la lourde responsabilité que vous confie la Constitution, celle de garantir la souveraineté de la France, qui, selon la place et le rôle que vous entendez être celui de notre pays dans le monde, dépend également des missions et moyens attribués à la Défense nationale. Des décisions du gouvernement, que vous aurez nommé et que vous aurez à orienter, dépendront alors la protection des Français, l'indépendance de notre pays, voire sa survie, et la vie d'hommes et de femmes qui le servent dans nos Forces Armées.

C'est pourquoi, l'ASAF, association strictement apolitique, qui regroupe des citoyens français, civils et militaires, étudiants, actifs et retraités, l'ANOCR qui rassemble les officiers de carrière à la retraite et leurs veuves, appartenant aux trois armées et à la Gendarmerie et le CRI, organisme de réflexion indépendant de militaires à la retraite, vous invitent à répondre aux questions ci-dessous, afin de pouvoir informer leurs membres, mais aussi tous les Français s'intéressant aux questions de Défense, sur vos intentions et vos objectifs relatifs à des sujets estimés essentiels, malheureusement trop peu abordés lors des débats des campagnes présidentielles.

Vos réponses seront mises en ligne sur le site de l'ASAF (www.asafrance.fr) et publiées dans les lettres que l'association diffuse mensuellement via internet et les réseaux sociaux, ainsi que sur le site de l'ANOCR (www.anocr.org).

1- L'article 15 de la Constitution stipule que le président de la République est le chef des Armées.

Quelle réflexion avez-vous développée sur cette responsabilité de chef des Armées ?

2- Le général de Gaulle a écrit que « la Défense est le premier devoir de l'État ».

Partagez-vous cette priorité et, plus généralement, comment entendez-vous que celle-ci s'inscrive dans la politique globale de votre gouvernement ?

3- La part du PIB consacrée à la Défense était en 2020 de 1,86 % (hors pensions).

Pensez-vous que la cible des 2 % (hors pensions) pour 2025 (50 Mds d'euros) soit suffisante pour faire face à toutes les menaces suscitées par le caractère de plus en plus conflictuel des relations internationales et permettre ainsi aux armées de remplir leurs missions ? Vous engagez-vous à respecter la loi 2018-607 sur la programmation militaire promulguée le 13 juillet 2018 ? Sinon, quel est votre projet relatif au budget de la Défense ?

4- À l'heure où les cinq puissances officiellement dotées de l'arme atomique s'engagent dans une déclaration commune à « prévenir la poursuite de la dissémination », et affirment « qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée » ...

Quelle est votre position sur la dissuasion nucléaire, en particulier sur la modernisation de ses deux composantes dans la décennie à venir ?

5- Actuellement, les ventes d'armement à l'étranger se font souvent au détriment de l'équipement de nos propres forces. L'armée de l'Air et de l' Espace aura 10 à 20 avions Rafale de moins dans la période 2023-2025, par rapport aux objectifs fixés dans la loi de programmation militaire 2019-2025, et la Marine atteindra le format défini dans le Livre Blanc de 2013 seulement en 2030.

Or les menaces se sont accrues depuis 2013 et ont parfois changé de nature. Avez-vous l'intention de faire un nouveau Livre Blanc pour répondre à ce défi ou de revoir l'ambition opérationnelle 2030 fixée par la revue stratégique de défense et de sécurité nationale pour nos armées ?

6- La France, membre fondateur de l'OTAN, a réintégré son commandement militaire en 2009. Elle est d'ailleurs aujourd'hui à la tête de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) de l'OTAN. Le rapport OTAN 2030 prévoit un élargissement des compétences de cette organisation, en particulier face à la Russie et à la Chine, ainsi qu'un renforcement du processus de décision politique.

Quelle position la France doit-elle adopter face à ce nouveau concept stratégique (OTAN 2030) lors du prochain sommet de juin 2022 à Madrid ?

7- L'engagement de nos troupes à l'extérieur du territoire national sans que soit défini un objectif politique clair présente le risque d'un retrait des forces dans la précipitation avec pour conséquence une possible déconsidération de nos armées.

Quelle serait la politique à conduire dans ce domaine au Moyen-Orient et surtout en Afrique où notre influence dans les opinions publiques locales est désormais limitée et par ailleurs contrecarrée par d'autres puissances étrangères ?

8- Il existe aux États-Unis une garde nationale, véritable armée dont le budget est d'ailleurs équivalent à celui de notre Défense. La garde nationale créée en France n'est autre qu'un changement de vocable pour parler des réservistes servant au sein des trois Armées, de la Gendarmerie et de la Police.

Face aux menaces internes à notre pays (islamisme radical, zones de non-droit) qui fragilisent la cohésion de notre société, comment, selon vous, devrait être organisée la défense opérationnelle du territoire, si nos forces devaient être en même temps engagées à l'extérieur de nos frontières ?

9- La conscription a été suspendue en 1997 par la volonté du président Chirac. On en mesure aujourd'hui les conséquences sur l'état d'esprit de nos jeunes concitoyens dont certains ne respectent plus les valeurs de la France, ni de la République.

Envisagez-vous la création d'une nouvelle forme de service national obligatoire? De quelle nature, civile ou militaire ? Avec quelle finalité ? Si non, pourquoi ?

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ce questionnaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Serge de Klebnikoff
Président de l'ASAF

Michel OLHAGARAY
Président de l'ANOCR

Marc Allamand
Secrétaire du CRI